

## Aide aux patients pour leurs rendez-vous à l'hôpital

En général, nous demandons que seule la personne ayant un rendez-vous vienne à l'hôpital. Toutefois, nous savons que les enfants et certaines personnes ont besoin d'aide pour les accompagner à leurs rendez-vous médicaux et de réadaptation.

Voici les règles pour les personnes qui aident les patients pour leurs rendez-vous :

- les patients peuvent être accompagnés d'une personne uniquement s'ils ont besoin d'un soutien physique, affectif ou mental (cognitif) de la part d'un aidant;
- les patients en bas âge peuvent être accompagnés par un adulte;
- la personne de confiance doit respecter toutes les conditions d'entrée à l'hôpital.

Si la personne de confiance n'est pas vaccinée, il est possible de l'autoriser à accompagner le patient (voir Exceptions).

Il est préférable de discuter de toute exception avec l'équipe soignante du patient ou lors de la prise de rendez-vous.

## Plaintes

Si vous estimez que nous ne vous avons pas traité équitablement dans le cadre de ce processus, vous pouvez communiquer avec notre Bureau de la qualité des soins aux patients et nous demander de revoir votre situation.

Bureau de la qualité des soins aux patients

Téléphone : 1-877-880-8823

Courriel : [pcqoffice@fraserhealth.ca](mailto:pcqoffice@fraserhealth.ca)

Par la poste : 11762, rue Laity, 4<sup>e</sup> étage  
Maple Ridge, BC  
V2X 5A3

# COVID-19

French

## Visites à l'hôpital Visiting in the Hospital

[www.fraserhealth.ca](http://www.fraserhealth.ca)

Ces renseignements ne remplacent pas les conseils qui vous sont fournis par votre prestataire de soins de santé.

Catalogue #267246 (December 2021) French  
To order, visit [patienteduc.fraserhealth.ca](http://patienteduc.fraserhealth.ca).

Les visiteurs comptent pour une part très importante des soins de santé. Le fait de connaître la personne que nous soignons fait la différence, tout comme le confort et le soutien que vous offrez.

Pour des raisons de santé publique et de sécurité de nos patients, il existe des règles et des actions que chacun doit respecter pendant son séjour à l'hôpital.

### Entrée à l'hôpital

Vous devez être entièrement vacciné (voir Exceptions).

**Vous devez présenter les deux éléments suivants au personnel chaque fois que vous entrez :**

1. une preuve de vaccination contre la COVID-19;
2. une pièce d'identité gouvernementale valide avec photo.

Vous devez vous soumettre à un dépistage des signes de la maladie de la COVID-19 chaque fois que vous entrez.

### Pendant votre séjour à l'hôpital

Vous devez porter un masque médical en tout temps pendant votre séjour à l'hôpital.

Vous devez effectuer les actions suivantes pour vous protéger et protéger les autres :

- vous laver les mains souvent;
- tousser et éternuer dans votre manche;
- garder une distance d'au moins 2 m des autres.

### Visites dans la plupart des unités de soins

Les patients ne peuvent recevoir que deux visiteurs à la fois.

Si un patient partage une chambre, nous pouvons vous demander de limiter le nombre de personnes présentes dans la chambre à tout moment.

### Visites de patients dans les unités de soins intensifs, d'urgence ou de soins contre la COVID-19

Les patients de ces unités sont très malades. Ils pourraient aussi contracter la COVID-19.

Pour cette raison, nous avons établi des règles précises pour ces unités :

- les patients ne peuvent recevoir qu'un seul visiteur à la fois;
- nous pourrions vous demander de porter un équipement de protection supplémentaire si le patient a besoin d'aide pour respirer;
- nous pourrions vous suggérer une visite virtuelle au lieu d'une visite en personne.

### Visites de patients en fin de vie

La fin de vie est un moment triste et difficile. Nous mettons tout en œuvre pour que les patients ne soient pas seuls à la fin de leur vie.

Nous pouvons autoriser les visiteurs qui ont reçu un diagnostic positif à la COVID-19. Dans ce cas, voici les règles :

- les patients ne peuvent pas recevoir plus de deux visiteurs ayant obtenu un résultat positif à la COVID-19 en même temps;
- ces visiteurs doivent suivre les instructions de notre personnel et les règles suivantes :
  - porter un masque médical en tout temps;
  - se laver les mains en entrant et en sortant de l'hôpital et de la chambre du patient;
  - attendre à l'entrée de l'hôpital que le personnel les accompagne à la chambre du patient;
  - rester dans la chambre du patient jusqu'à la fin de la visite;
  - attendre dans la chambre du patient que le personnel les escorte hors de l'hôpital.

**Exceptions –** Nous pourrions autoriser les visiteurs qui ne sont pas vaccinés dans les circonstances suivantes :

- visiteurs présentant une preuve d'exemption médicale approuvée;
- visites liées aux soins d'un enfant ou d'une personne en train d'accoucher;
- visites de patients aux urgences ou aux soins intensifs;
- visites de patients en fin de vie;
- visiteurs en trop bas âge pour recevoir le vaccin contre la COVID-19;
- visites essentielles au bien-être physique et mental du patient;
- visites pour aider le patient à prendre des décisions concernant ses soins médicaux essentiels.